

ADDIS-ABEBA,
1^{ÈRE} ÉTAPE D'UNE ANNÉE CRUCIALE

PAGE 2

CAROLE COUPEZ,
POUR LE RÉSEAU « ENSEMBLE POUR
LE DROIT À L'ÉDUCATION »

PAGE 4

MAIS OÙ SONT
LES JEUNES ?

PAGE 4

LES Printemps 2015 NOUVELLES DE SUD

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 158

Vie des commissions LE PARTENARIAT EN QUESTION : REPENSONS NOS INTERDEPENDANCES !

Le groupe Qualité, transparence et efficacité de Coordination SUD a lancé en octobre 2014 un cycle de trois ateliers sur le partenariat. Cette réflexion – ni nouvelle, ni normative – mérite d'être approfondie tant elle questionne le sens de notre engagement et, au-delà, l'efficacité et la qualité de nos actions et de nos organisations.

Anne PANEL (Fert),
Alexandre DAVAL
(Secours Catholique-Caritas France)

Référente CA et chef de file du groupe Qualité,
transparence et efficacité

Les ONG de solidarité internationale agissent dans un environnement en perpétuel mouvement qui les pousse à repenser leurs actions, leur positionnement et à interroger leur valeur ajoutée. Au cœur de ces réflexions se trouve la question des relations partenariales. Le cycle d'ateliers proposé par le groupe Qualité vise à interroger les récentes évolutions en la matière, tant sur le plan conceptuel que de ses pratiques.

Le premier atelier organisé en 2014, a mis en lumière la volonté des ONG de dépasser la notion de partenariat, telle que nous la pensons encore trop communément dans le cadre de nos interventions ; de passer d'une logique « instrumentale » autour d'un projet à une logique globale et stratégique sur des temps plus longs de changement, au service nos bénéficiaires.

La solidarité internationale relève de dynamiques et d'acteurs multiples dont la complexité doit être inévitablement traduite dans le partenariat. Les ONG s'attachent à répondre à des problématiques de société de plus en plus mondiales et interdépendantes qui les obligent à repenser leurs

partenariats et à dépasser la rhétorique Nord/Sud. Face à la montée en puissance des sociétés civiles, ce mouvement doit également se traduire par la construction de cadres partenariaux plus équilibrés. Ces évolutions impliquent une évolution en profondeur du positionnement et des modalités d'intervention de nos organisations.

L'ampleur des défis interdit aux ONG d'intervenir seules. Elles doivent s'ouvrir aux coopérations avec d'autres ONG et d'autres acteurs de la solidarité internationale (col-

lectivités locales, secteur privé, etc.) sur leurs territoires d'origine. Il est temps de concrétiser la coopération entre ONG d'urgence et ONG de développement afin de renforcer le lien « urgence-réhabilitation-développement ».

Ces partenariats multi-acteurs doivent tendre à accroître l'impact et la pérennité des actions.

Deux ateliers sur ces problématiques seront organisés en 2015 auxquels les membres de Coordination SUD seront invités. ■



Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Philippe Jahshan
Rédacteur en chef : Bénédicte Hermelin - Coordinatrice : Bénédicte Bimoko
Imprimeur : Gécyss - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs,
et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.
Abonnement, nous contacter : bimoko@coordinationsud.org



PORTEZ UN AUTRE REGARD
SUR LE MONDE

ABONNEZ-VOUS

4 N° et 2 hors-séries

8€
.75 / trimestre
ou
35€ / an

ALTER
MONDES
- NOUS LIRE, C'EST DÉJÀ AGIR

Philippe JAHSHAN,
président de Coordination SUD

La solidarité, plus que jamais notre combat

Quel lien peut-il y avoir entre les événements tragiques de janvier et la Conférence climat de décembre 2015 ? Comment s'assurer que les objectifs du développement durable pour 2030 soient des réponses aux crises qui bousculent nombre de pays africains et du Moyen-Orient aujourd'hui ? Les attentats de janvier 2015, comme les émeutes de 2005, sont des manifestations brutales d'une rupture sociale consommée après de trop nombreuses années où inégalités et exclusion se sont accumulées en France. En Afrique ou au Moyen-Orient, les mêmes causes alimentent les mêmes effets. La mondialisation heureuse et les avancées indéniables des objectifs du Millénaire du développement n'empêchent pas la Méditerranée d'être une des frontières les plus inégalitaires du monde ; ni d'être le théâtre dramatique et morbide d'une migration qui fuit la misère pour se fracasser au milieu des intransigeances, de tactiques honteuses et de la lâcheté des États. La mondialisation des pays émergents ne les empêchent pas de compter la plus importante part de pauvres de la planète et de connaître des niveaux d'inégalités abyssaux. Aux déséquilibres sociaux, s'ajoutent les menaces liées aux changements climatiques, démultiplicateurs potentiels de drames humains. Aussi, faut-il le répéter, la réponse réside plus que jamais dans la solidarité, le droit, la justice. Dans des politiques nationales et mondiales de redistribution. Les richesses existent et croissent, mais leur bénéfice est réduit à peu de monde. En cette année 2015, il n'est plus permis de faire comme si. La France, tout particulièrement, qui sait mobiliser ses armées, doit savoir remobiliser sa solidarité après de trop longues années de baisse de son aide publique au développement et faire exemple. Paris a été le lieu de tragiques attentats en janvier, Paris doit être le lieu d'un espoir renouvelé pour l'humanité en décembre. ■

ADDIS-ABEBA, 1^{ÈRE} ÉTAPE D'UNE ANNÉE CRUCIALE

Addis-Abeba, New-York, Paris. Trois rendez-vous pour façonner les nouveaux enjeux du développement et de la lutte contre le changement climatique. 2015 n'est pas une année comme les autres. À l'ordre du jour des échéances politiques et diplomatiques : le futur de nos sociétés et de notre planète.

Christian REBOUL,
(Oxfam France)

Grégoire NIAUDET

(Secours catholique – Caritas France)

Référént CA et chef de file de la commission APD et financement du développement.

Cette séquence politique est cruciale. Les États doivent s'engager sur la trajectoire d'une transition collective, vers un modèle socio-économique plus inclusif, plus juste et plus respectueux de l'environnement.

Pour répondre à ces enjeux, Coordination SUD et la Campagne post-2015 - *Transition pour un monde juste* ont décidé de mutualiser leurs efforts. Un premier document de positions incluant différentes recommandations politiques vient d'être produit sur le financement du développement post-2015. Destiné aux négociateurs, il appelle les autorités françaises à faire preuve de courage politique en vue d'une première échéance : la Conférence d'Addis-Abeba.

À la mi-juillet 2015, la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement doit discuter des moyens à mettre en œuvre pour éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités et lutter contre le changement climatique. L'enjeu est de mobiliser les ressources nécessaires, qu'elles soient domestiques et/ou internationales, publiques et privées ; d'édicter des règles internationales (commerciales, fiscales, de

gouvernance financière et économique, etc.) permettant à chaque pays de pouvoir faire valoir les attentes et les besoins des populations.

Les dirigeants du monde seront amenés à définir un plan commun pour financer les besoins immenses de la planète. Ils doivent se montrer dignes de leur mandat et exemplaires face à ces enjeux historiques.

Cependant l'élaboration d'un cadre ambitieux ne suffit pas, Coordination SUD attend des actes et des engagements concrets, des moyens réels !

Le niveau d'ambition affiché lors de la Conférence d'Addis-Abeba sera déterminant pour le succès des autres échéances de 2015. Si un cadre de financement global ambitieux n'est pas édicté en juillet, l'adoption par les Nations unies des futurs objectifs du développement durable (ODD) à vocation universelle en septembre, et l'accord de la Conférence climat de Paris (COP21) en décembre sont en danger.

Les négociations diplomatiques sont difficiles car les conditions sont inédites. Tout d'abord, la concordance de ces trois sommets internationaux renforce les liens forts entre les différents enjeux. Ensuite, l'intégration des enjeux climatiques aux problématiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités, ainsi que le caractère universel des ODD font apparaître des lignes de fracture nouvelles, à la fois entre et à l'intérieur des groupes de pays (OCDE, G77+Chine, pays moins avancés, etc.). Cela rend à la fois le niveau d'accord incertain et ouvre le champ des possibles sur des avancées historiques. Mais au-delà de cette incertitude diplomatique, c'est le sort de millions de personnes

qui est en jeu. Sans financement et sans règles internationales inclusives, les futurs ODD resteront lettre morte : nous constaterons encore dans 15 ans que des populations meurent de faim, de maladies curables ; que le niveau des inégalités n'a jamais été aussi important ; que notre modèle de production de richesse se fait au détriment de la planète et des générations futures.

Permettre aux États de disposer de leurs propres ressources

Il est nécessaire que les États disposent de ressources nationales pour assurer le financement de politiques publiques de qualité. Chaque année les flux illicites de capitaux sortants des pays en développement sont 11 fois plus importants que l'aide publique au développement (APD) reçue. Cette source de financement est cruciale et centrale, car elle renforce le pacte social et démocratique entre les pouvoirs publics et les citoyens.

La mobilisation des ressources nationales ne se décrète pas, il convient de créer les cadres politiques législatifs et administratifs pour lever l'impôt, lutter de manière efficace contre la fraude et l'évasion fiscale et promouvoir le civisme fiscal des acteurs économiques et des citoyens.

Cela passe à la fois par un renforcement des administrations fiscales nationales, via une coopération technique financée par les crédits d'aide publique au développement, mais aussi par des règles internationales permettant aux États de disposer des bases fiscales correspondant aux activités réalisées sur leurs territoires.

Alors que les règles fiscales internationales sont actuellement définies au sein

À SUIVRE

LANCEMENT DE L'ANNÉE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT

L'année 2015 a été désignée Année européenne pour le développement, première année européenne consacrée à une politique extérieure de l'Union. Un vaste plan de communication de la Commission fera connaître, partout en Europe, les réalisations européennes dans ce domaine. En France, un site Internet dédié, www.developpement2015.fr, a été lancé le 9 janvier.

À SUIVRE

CLÔTURE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE (AIAF)

L'AIAF a été clôturée à l'occasion d'une journée de réflexion et de prospective organisée au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, le 26 janvier dernier. À cette occasion, Coordination SUD a présenté le Manifeste de Lyon issu du Forum des sociétés civiles pour les agricultures paysannes des 17 et 18 décembre 2014.

de l'OCDE, qui sert d'abord les intérêts de ses membres, à savoir 34 des pays les plus riches du monde, les Nations unies doivent se doter d'une instance intergouvernementale dotée d'un mandat fort et de moyens ambitieux.

L'aide publique au développement reste indispensable

Cependant, dans de nombreux pays, les recettes fiscales sont loin d'être suffisantes pour développer une offre de service minimale pour les populations. L'aide internationale reste une source cruciale de financement pour combler ces lacunes. Cela vaut notamment pour les pays les moins avancés, mais aussi pour les pays en crise et en reconstruction post-crise.

Addis-Abeba sera aussi l'occasion de faire le point sur le niveau d'APD de chacun des États rapporté à l'engagement de consacrer 0,7 % de son revenu national brut (RNB) à l'aide au développement. Sur ce point, le bilan français n'est pas brillant. La

secrétaire d'État au Développement considèrerait pourtant, lors du Conseil national du développement et de la solidarité internationale du 13 février dernier, l'APD comme « le poumon de notre politique de solidarité internationale ». Une volonté politique renouvelée est nécessaire pour que de nouveaux crédits soient réellement débloqués dès le prochain exercice budgétaire, en priorité sous forme de subventions pour les pays les plus pauvres.

Le développement de financements innovants pour générer des ressources additionnelles aux crédits APD devra être un axe fort de cette conférence. Les États les plus riches de la planète doivent mettre en place des financements innovants capables de lutter à la fois contre les méfaits

de la mondialisation, et capables de financer de manière additionnelle la solidarité internationale et les nouveaux enjeux du développement durable.

Reformuler les règles du jeu du système actuel

Malgré des réformes nombreuses depuis la crise de 2008, le système financier international continue de soulever moult problèmes : des ressources financières détournées de l'économie réelle vers une spéculation inutile et dangereuse et une finance qui poursuit ses propres objectifs au détriment des besoins du plus grand nombre. La Conférence d'Addis-Abeba doit poser les bases d'une réforme ambitieuse capable de réorienter les flux financiers vers les

“ Les gouvernements doivent également mettre fin aux pratiques incohérentes qui réduisent l'impact de l'aide en prenant d'une main ce qu'ils donnent de l'autre. ”

objectifs du développement durable, au service des populations.

Les règles du commerce international, les règles monétaires et les instances de résolution des problèmes de dette et de fiscalité excluent systématiquement les pays du Sud. Les pays les plus riches de la planète doivent accepter que les États les moins riches participent pleinement aux instances internationales de décisions (FMI, Banque mondiale, OMC, Conseil de stabilité financière, etc.). Il est urgent que les pays en développement aient la même voix que les autres pays.

Les gouvernements doivent également mettre fin aux pratiques incohérentes qui réduisent l'impact de l'aide en prenant d'une main ce qu'ils donnent de l'autre.

Les États les moins riches doivent mettre en place les dispositifs garantissant que les populations participent pleinement aux politiques de développement (redevabilité, promotion de l'état de droit, etc.) et que les entreprises agissent dans le respect des

populations et des territoires (cadres de responsabilité sociale des entreprises renforcés, justice fiscale, etc.). La France sera assurément sous le feu des projecteurs. Nous attendons de la cohérence entre les positions défendues au niveau international et la réalité des politiques qui seront développées par la France. Coordination SUD restera vigilante et mobilisée sur ces questions, et interagira dès à présent avec les autorités françaises sur l'ensemble de ces sujets. ■

26 000
MILLIARDS D'EUROS :
LE MONTANT DES ACTIFS
DISSIMULÉS DANS DES
PARADIS FISCAUX

135
MILLIARDS DE
DOLLARS/AN :
LE MONTANT DE L'AIDE
PUBLIQUE MONDIALE AU
DÉVELOPPEMENT

6,6
MILLIARDS D'EUROS :
LE MONTANT DES CRÉDITS
D'ORIGINE BUDGÉTAIRE DE
L'APD FRANÇAISE

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE MONDIALE

La campagne de mobilisation internationale Action/2015 a été lancée dans 64 pays le 15 janvier 2015.

Ce mouvement mondial de plus de 1200 organisations dans 125 pays, a pour objectifs de :

- contribuer à la conclusion d'accords ambitieux sur le développement durable et le changement climatique en 2015 ;
- rendre les dirigeants responsables de leurs actions ;
- réunir des campagnes et des agendas divers sous un vaste et puissant mouvement.

La campagne cherche à inspirer des actions s'attaquant aux causes profondes des inégalités, de l'injustice, de la pauvreté et du changement climatique.

EBOLA : ANTICIPER LA SORTIE DE CRISE

La flambée d'Ebola qui a frappé l'Afrique de l'Ouest a mis en avant la faiblesse structurelle des systèmes de santé des trois pays touchés.

Parallèlement à la réponse directe à la crise, les acteurs de la santé mondiale accompagnent la transition vers la période post-crise. Le nouveau concept de « système de santé résilient » apparaît dans le discours des organisations internationales.

Comment le définir ? De quelle manière les initiatives de santé mondiale existantes ont-elles renforcé les systèmes ? Quelles actions prioritaires pour l'après-2015 ?

La commission Santé a décidé de se saisir du sujet et de créer un groupe de réflexion pour aboutir à des propositions concrètes.

RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS

La signature de la Charte d'engagements réciproques entre l'État, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales, puis le vote de la Loi relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) en 2014, amorcent une reconnaissance accrue des associations, y compris de solidarité internationale.

Coordination SUD continuera d'être attentive au sein du Mouvement associatif, à ce que les négociations initiées avec le Gouvernement suite aux rapports parlementaires Blein (simplification de la vie associative) et Bocquet (difficultés des associations) apportent des solutions concrètes pour un environnement de travail favorable aux ONG, en France et dans le monde.

Transferts des migrants : quel impact sur le financement du développement ?

Les transferts de fonds des migrant-e-s sont une source extérieure importante de financement pour les pays en développement. D'après les estimations, les flux des transferts d'argent étaient de près de 441 milliards de dollars en 2014. Ils constituent des leviers efficaces pour la réduction de la pauvreté et le développement humain. Moyen de subsistance indispensable pour des millions de personnes, ils soutiennent la consommation privée et ont un effet stabilisateur sur les économies locales. Ils sont également investis en fonds propres par les migrant-e-s regroupé-e-s en associations, sous la forme d'investissements collectifs et de projets de développement local.

Des débats centrés sur les outils de financements privés

Les débats sur le financement du développement sont aujourd'hui focalisés sur la mobilisation de financements privés par le biais de subventions ou de garanties publiques, notamment à travers le mixage de l'APD avec d'autres financements (*blending*) ou les partenariats public-privé. Les organisations de la société civile s'en inquiètent et mettent l'accent sur deux nécessités :
- adopter des cadres contraignants de responsabilité sociale, fiscale et environnementale pour toutes les entreprises, notamment les multinationales ;
- soutenir en priorité le secteur privé local dans les pays en développement, fortement créateur d'emplois et pourvoyeur de biens et services adaptés aux besoins locaux.

À SUIVRE

RETOUR SUR LA COP20 DE LIMA ET LES NÉGOCIATIONS CLIMAT DE GENÈVE

Après une COP20 qui a accouché du strict minimum, les négociations climat ont repris à Genève, du 8 au 13 février, sur le texte du futur accord qui interviendra fin 2015 à Paris. Si les Parties ont montré une réelle volonté d'avancer, la route reste longue pour construire une vision commune à la hauteur de l'ambition.

À SUIVRE

ATELIER MOYEN-ORIENT : le 20 novembre 2014, Coordination SUD a organisé un séminaire sur les bouleversements croissants au Moyen-Orient, avec une trentaine d'ONG membres. Deux chercheurs ont éclairé les ONG sur le contexte régional depuis les années quarante et la montée de l'État Islamique. Les ONG membres ont débattu des possibilités de mener des actions structurantes dans la région.

L'invitée

CAROLE COUPEZ, POUR LE RÉSEAU « ENSEMBLE POUR LE DROIT À L'ÉDUCATION »

Établie en octobre 1999, la Campagne mondiale pour l'éducation pour tous (CME) vise à la reconnaissance de l'ampleur de la crise du secteur éducatif. Une coalition française d'acteurs s'est constituée autour de Solidarité Laïque, en septembre 2014, pour défendre ce droit fondamental auprès des pouvoirs publics nationaux.



Depuis le Forum mondial de l'éducation pour tous (EPT) de Dakar en 2000, suivi du Sommet du Millénaire des Nations unies qui a fixé les objectifs

du Millénaire pour le développement, le nombre d'enfants en âge de scolarisation primaire qui ne vont pas à l'école est passé de 108 à 61 millions en 2014. Dans le monde, 250 millions d'enfants ne savent pas bien lire, écrire, ni compter, même après plus de quatre ans de scolarité. La CME défend l'indivisibilité des droits et la responsabilité centrale de tous les États face à l'éducation. Dans plus d'une centaine de pays, des coalitions nationales et régionales de la CME mobilisent la société civile :

syndicats d'enseignants, ONG, réseaux internationaux et organisations de défense des droits des enfants et des jeunes.

Un noyau d'organisations engagées s'est ainsi constitué autour de Solidarité Laïque, qui a présenté en septembre 2014 un dossier auprès de l'AFD pour établir une coalition française de l'EPT, relais français de la CME. Portée par Plan International France, Aide et Action, Handicap International, la Ligue de l'enseignement, FO, le SGEN CFDT, e SNU-ipp FSU, l'Unsa Éducation, cette coalition a pour but de fédérer largement les acteurs et militants du droit à l'éducation en France autour d'un but commun : améliorer la visibilité des enjeux de l'éducation de qualité pour tous vis-à-vis du grand public et des pouvoirs publics, pour une meilleure prise en compte de celle-ci dans les politiques françaises de coopération. La coalition s'est donnée 3 ans pour :

- Se structurer et renforcer le réseau national représentatif des organisations de la société civile française pour la promotion du droit universel à l'éducation et la défense d'une éducation de qualité pour tous ;
- Assurer une veille et un plaidoyer perma-

nents pour le respect des engagements français en faveur de l'éducation de qualité pour tous dans le monde, en cohérence notamment avec les propositions de Coordination SUD sur les enjeux globaux ;

- Contribuer à une prise de conscience nationale sur ces enjeux majeurs pour le développement durable, pour l'accès aux autres droits négligés dans les médias, souvent réduits à la scolarisation.

Espérons que l'agenda universel post-2015, auquel la CME a largement contribué sur l'objectif dédié à « l'éducation et un apprentissage tout au long de la vie », nous permette de mieux sensibiliser sur ce droit essentiel, tant les autorités que l'opinion publique française.

Nous espérons aussi que 2015 voit l'émergence d'un élan de mobilisation citoyenne en faveur de ce puissant levier de lutte contre l'exclusion, les oppressions et les obscurantismes à travers le monde. L'honneur fait

“ Dans le monde, 250 millions d'enfants ne savent pas bien lire, écrire, ni compter, même après plus de quatre ans de scolarité ”

à Malala et à Kailash Satyarthi, fondateur de la Campagne mondiale pour l'éducation, Prix Nobel de la paix, est un symbole du potentiel de l'éducation pour construire paix et citoyenneté. ■

Triloume

MAIS OÙ SONT LES JEUNES ?

Vincent PRADIER,
délégué général d'Étudiants et Développement

Au lendemain des événements tragiques de janvier 2015, et alors que se construit dans l'urgence une « stratégie jeunesse » au ministère des Affaires étrangères, Étudiants et Développement s'interroge sur le sens donné aux mots et la place laissée aux jeunes dans le débat public.

Engagement, citoyenneté, service civique... Depuis les attentats contre « Charlie », les discours politiques et les effets d'annonce se multiplient, entraînant des confusions en tout genre et des amalgames douteux, notamment celui qui voudrait faire croire que les jeunes sont aujourd'hui bien loin de la vie citoyenne. Sans prétendre être représentatif de « la jeunesse », ce que nous constatons au sein de notre réseau, ou de structures proches, ici et là-bas, c'est qu'au contraire les jeunes se mobilisent.

Faut-il rappeler que la dernière enquête de France Bénévolat sur l'engagement bénévole, publiée en novembre 2014, constate que sur la période de 2010-2013, le nombre de bénévoles en France âgés de 15 à 35 ans

a crû de 32 % quand la moyenne toutes tranches d'âge confondues se situe à 12 %. Le sondage *Génération Quoi ?* montre que 61 % des quelques 160 000 répondants seraient prêts à participer à un mouvement social d'envergure. Ce qui est posé ici, ce n'est pas tant la volonté de ces « jeunes » à s'engager, que la place qui leur est donnée dans le débat public. Mais où sont-ils ? Comment expliquer cette manie de ne donner la parole aux jeunes que lorsqu'il s'agit de parler de jeunesse – un peu comme un animal étrange que l'on exhibe pour mieux le comprendre ? Quelle place est laissée aux organisations qu'ils portent ? Partout les exemples montrent qu'elles sont essentielles à la vie publique – d'autant plus dans des pays où la majorité de la population a moins de 25 ans – au risque de les voir se faire instrumentaliser.

Il faut rappeler que ce qui se joue derrière ces débats, c'est aussi la question du sens donné à l'engagement, et la façon dont aujourd'hui les différents acteurs accompagnent les jeunes dans leur parcours citoyen. Croire que le service civique résoudra la question de la citoyenneté, c'est oublier que la fabrique de celle-ci relève de l'État, et qu'il est de son devoir de l'accompagner tout au long de la vie des individus. Les associations ne doivent en être en aucun cas les suppléants.

Parler d'engagement, c'est aussi, à notre sens,

rappeler que celui-ci doit se concevoir à la fois comme un processus d'ouverture sur le monde et sur l'autre tout comme une dynamique émancipatrice pour l'individu. Certes vecteur d'employabilité, l'engagement ne saurait s'y réduire, au risque de faire le jeu d'un système marchand pour qui « citoyenneté » n'est utile que si elle rime avec « rentabilité ». Car c'est ça qui se joue au travers de l'engagement : éduquer à la citoyenneté et à la solidarité, c'est aussi renforcer la capacité de chacun à comprendre et agir. C'est aussi donner à tous la possibilité de questionner le modèle de développement dominant, ici et là-bas, et leur permettre de se positionner comme des bâtisseurs d'alternatives, fondées sur un meilleur partage des richesses et l'accès universel aux droits humains.

Ne nous y trompons pas, les jeunes sont prêts à agir, et le font déjà. Ci et là fleurissent des initiatives qui, de manière concrète, œuvrent à la transformation sociale et prouvent qu'un autre monde est possible. Valoriser ces dynamiques au sein de l'espace public, soutenir les initiatives jeunes et citoyennes – en œuvrant pour l'intergénérationnel – et les reconnaître en tant qu'acteurs légitimes du débat, en France comme ailleurs, et loin des sirènes de l'actualité, doivent être une priorité. Et si les mots vont dans ce sens, il est temps de passer aux actes. ■

3 questions à

Adeline MAZIER
coordinatrice générale du Forum,
secrétaire de Coordination SUD

**Le Centre de ressources,
un service d'appui
aux ONG**

Pouvez-vous nous présenter le Centre de ressources ?

Rattaché au pôle Appui et renforcement des ONG, le Centre de ressources propose des supports et services variés pour renforcer les ONG de solidarité internationale. Parmi eux : l'appui-conseil individualisé et l'orientation vers des organismes spécialisés ; les ateliers d'information autour de thèmes d'actualité ; les clubs métiers pour stimuler les échanges de pratiques entre pairs ; les lettres d'information spécialisées (*Info RH, Info Com, Actualités des financements et des ressources*) ; les formations et leur éventail très complet. Il alimente les espaces Emplois, Prestataires et le centre de documentation virtuel de www.coordinationsud.org. De plus, le Frio propose le cofinancement d'actions de renforcement organisationnel et institutionnel des ONG. Le Centre de ressources est animé par Jean-Luc Galbrun.

Quelles sont ses orientations pour 2015 ?

En 2015, le Centre de ressources évolue pour s'adapter aux besoins des ONG. Il innove dans son offre de formation avec de nouveaux thèmes et plus d'accessibilité avec des modules organisés en région, le week-end et à distance. Il multiplie les ateliers d'information, dont le format plus réactif et plus humain fait écho aux besoins d'échanges des membres sur des sujets bien ciblés. Son positionnement même au sein de Coordination SUD évolue avec une fonction plus centrale permettant la transversalité de nombreux sujets.

Quels sont les enjeux pour l'avenir ?

Le contexte en constante évolution contraint à réviser notre action afin qu'elle soit la plus adaptée aux besoins des ONG. Il nous faudra affiner l'analyse de ces besoins avec des modalités de consultation plus variées ; décliner des services pertinents répondant à la diversité des organisations de solidarité internationale ; développer les partenariats pour assurer une complémentarité des offres de formations avec les autres acteurs du secteur mais aussi mieux mobiliser et valoriser les ressources internes du collectif.

**RETROUVEZ TOUTES
LES DATES DE L'AGENDA
ET LES ACTUALITÉS
WWW.COORDINATIONSUD.ORG**